

Le Pétrole Congolais

Le secteur pétrolier demeure l'un des principaux acteurs de l'économie congolaise et continue d'apporter à l'Etat Congolais des revenus lui permettant de réaliser des projets structurants, nécessaires à son développement économique et social.

Que devons-nous retenir de l'année qui vient de s'écouler ?

En matière d'exploration, les travaux ont été réalisés sur 13 permis, en particulier sur :

Marine IX, Haute Mer A,
Mer Profonde Nord,
Mer Profonde Sud,
Mer très Profonde Sud,
Marine XI et la Noubi.



A noter l'entrée, dans l'exploration opérationnelle, de la Société Nationale des Pétroles du Congo avec la réalisation d'une campagne d'acquisition totalisant 189 km d'acquisition sismique 2D sur le permis Mayombe.

Quant aux travaux de forage, plusieurs reports ont été constatés par rapport aux prévisions, dus principalement à l'indisponibilité des rigs. Outre les puits forés sur opale Marine I, Likalala Profond, NKossa Sud Profond, Mukulungu sur Marine IV, on peut noter la découverte confirmée de NENE MARINE 1 sur le permis Marine XII.

Quant aux développements, les principales activités ont porté sur :

Moho Bilondo Phase 1 élargie et sur MKB (Mengo Kundji Bindj) ;
sur les développements complémentaires sur MBOUNDI, EMERAUDE (MOAB) et AZURITE, ainsi que sur les études du projet Moho Nord, l'avant-projet de Moho-Bilondo Phase 1 Bis et le projet LITCHENDJILI.

Pour ce qui concerne l'exploitation, les réalisations en matière de production en 2012 sont de 98.564.332 barils, soit une production moyenne de 269.300 barils/j.

La baisse de production est de 10% par rapport à 2011. Il convient de souligner que cette baisse du niveau de production est compensée par une valorisation élevée du prix des bruts congolais, égal en moyenne à 108 dollars par baril pendant l'année 2012.

L'année 2012 a également été marquée par une activité soutenue visant à préparer l'avenir, avec notamment :

La fin des négociations sur Moho-Nord et Phase 1 Bis, un projet important dont la mise en huile est prévue en 2015 pour la Phase 1 Bis et en 2016 pour Moho-Nord ;
Le début des négociations sur les permis Madingo, Marine VI et Marine VII, en vue de donner une nouvelle vie aux champs en phase mature ;
La décision finale d'investissement sur LIANZI, qui a fait l'objet d'une Zone d'Intérêt Commun entre la République du Congo et l'Angola et qui renforce davantage les liens historiques entre nos deux pays respectifs ;
L'étude sur l'évaluation et la certification des réserves de pétrole et de gaz de tous les champs en exploitation au Congo, réalisée par la Société Nationale des Pétroles du Congo en partenariat avec des sociétés dont l'expertise est reconnue dans la profession ;
La finalisation du cadre Juridique et Fiscal du secteur pétrolier Amont, un des grands chantiers structurés et structurants de notre secteur.
Par ailleurs, la valorisation du gaz en électricité se poursuit avec l'alimentation de la Centrale Electrique du Congo par le gaz de MBOUNDI et la préparation du futur par la signature du Permis d'Exploitation de LITCHENDJILI, champ qui prendra le relais de MBOUNDI pour

l'alimentation en gaz de la Centrale précitée.

Toutes ces activités peuvent se résumer ainsi : « **nous préparons l'avenir des 15 à 20 prochaines années de pétrole et de gaz au Congo** » : nous sommes à un tournant.

En effet, en dépit du déclin actuel de la production pétrolière, nous pouvons envisager l'avenir sous de meilleurs auspices. L'occasion d'évoquer cette belle phrase de FRIEDRICH HEGEL :

« Il vaut mieux écouter la forêt qui pousse, plutôt que l'arbre qui tombe »

Serge Bouiti Viaudo
Directeur de Cabinet